

Direction du Cabinet, des relations institutionnelles et transfrontalières

ARRETE ARS Grand Est n° 2025-2823

Relatif à la composition de la commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Grand Est

**La Directrice Générale
de l'Agence Régionale de Santé Grand Est**

VU la première partie du code de la santé publique, notamment le titre III du livre IV ;

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, notamment son article 118 ;

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

VU l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

VU le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

VU le décret n° 2010-938 du 24 août 2010 modifiant les dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

VU le décret n° 2014-637 du 18 juin 2014 relatif à la désignation des membres des unions régionales des professionnels de santé au sein des conférences régionales de la santé et de l'autonomie et des conférences de territoire ;

VU le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

VU le décret n° 2015-1879 du 30 décembre 2015 relatif à la conférence régionale de santé et de l'autonomie ;

VU le décret n° 2019-1342 du 11 décembre 2019 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

VU le décret n° 2021-847 du 28 juin 2021 relatif à la conférence régionale de santé et de l'autonomie ;

VU le décret en date du 21 mai 2024 portant nomination de Mme Christelle Ratignier-Carbonneil en qualité de directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est ;

VU l'arrêté ARS n° 2025-2822 du 18 septembre 2025 relatif à la composition de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie Grand Est ;

VU l'arrêté ARS n° 2025-0903 du 31 mars 2025 relatif à la composition de la commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie Grand Est ;

Sur proposition des autorités et instances chargées de désigner des représentants mentionnés à l'article D-1432-28 du code de la santé publique,

ARRETE

Article 1 :

La commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux constituée au sein de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Grand Est est composée comme suit :

❖ Collège n° 1 : Représentants des collectivités territoriales

Titulaires	Suppléants	
Poste vacant	Poste vacant	Poste vacant
Poste vacant	Poste vacant	Poste vacant
Poste vacant	Poste vacant	Poste vacant
SALZE Pierre Mulhouse Alsace Agglomération (68)	ACKER Daniel CC Mossig et Vignoble (68)	MERABTINE Khelidja CA Forbach Portes de France (57)
Poste vacant	Poste vacant	Poste vacant

❖ Collège n° 2 : Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

Titulaires	Suppléants	
MINET Christian Association d'Aide aux Infirmes Moteurs Cérébraux du Nord et de l'Est	DENOUAL Alain UFC Que Choisir Bas Rhin	CASTELLANI Renato UDAPEI57
BURY Josette AFTC LORRAINE	En attente de désignation	CLEMENT Raymond Fédération Nationale des Associations de Retraités
Poste vacant	Poste vacant	Poste vacant
BOULBEN Jean-Claude CDCA 51/ CGT	DURAND Huguette CDCA 51/ SDAE/ FDSEA Marne	PICARD Carole CDCA 10/ FEPEM GE
DOUCHET Olivier CDCA 52/ CFTC	En attente de désignation	LEGRAND Isabelle CDCA 88/ Trisomie 21
Poste vacant	Poste vacant	Poste vacant

❖ Collège n° 3 : Représentants des conseils territoriaux de santé

Titulaires	Suppléants	
Franck BRIEY CTS de la Meuse	DETEZ Delphine FEHAP	Poste vacant

❖ Collège n° 4 : Partenaires sociaux

Titulaires	Suppléants	
GOMBAUD Geneviève CFDT Grand Est	GORGE Alex CFDT Grand Est	GENAY Patrick CFDT Grand Est
BIWER Jean CPME Grand Est	En attente de désignation	MESSINA Valérie CPME Grand Est
SCHLEGEL Pierre Paul UNAPL Haut-Rhin	MAZIERE François CCI GRANDEST	En attente de désignation
OSTE Sophie Chambre d'agriculture Grand Est	THOMAS Nathalie Chambre d'agriculture Grand Est	En attente de désignation

❖ Collège n° 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales

Titulaires	Suppléants	
DA SILVEIRA Ako Association JAMAIS SEUL	DIENY Lionel Union Régionale de la Fédération Addiction	CONTASSOT Patrick UDAF DES VOSGES
BLAUD Olivier Mutualité Française	MASSON Laurent Mutualité Française	GRUNERT Jean-Marie Mutualité Française

❖ Collège n° 7 : Offreurs des services de santé

Titulaires	Suppléants	
THUILLIEZ Alexandra GEPSO/ Etablissement public Mosell'a	DE BOISSIEU Emmanuel GEPSO/ Institution les Tournesols	SPANNAGEL Laurent GEPSO/ Etablissement public Mosell'a
CELERIER Jacques URIOPSS Grand Est	BINDOU Anne-Caroline URIOPSS/ Fondation Sonnenhof	IDRI Makhlof URIOPSS/ UTML
MOSER Serge UNAPEI Grand Est	BARREDA Béatrice UNAPEI Grand Est	ALLANE-VOILQUIN Jocelyne UNAPEI Grand Est
SABATINI Nicolas NEXEM/ AVSEA 88	BERSOT Maurice NEXEM/ ADASMS 52	En attente de désignation
GROSSE Frédéric FEHAP/ Les Maisons Hospitalières	CARAMAZANA Jean FEHAP/ L'ABRAPA	VAILLOT Isabelle FEHAP/ EHPAD Sainte Bernadette
ROMAIN Perrine SYNERPA Grand Est	BILGILI Saniyé SYNERPA Grand Est	En attente de désignation
VORMS Benoît UNA Grand Est/ Association ALYS	En attente de désignation	En attente de désignation
CHANGARNIER Stéphanie FNAQPA/ GCS IUNGO	RENAUDIN Antoine FNAQPA/ EHPAD SAINT JOSEPH	HUBERT Laurent FNAQPA/ ASSOCIATION ASIMAT
FISCUS Blandine Fédération des Acteurs de la Solidarité Grand Est	MOREAU Alexis Fédération des Acteurs de la Solidarité Grand Est	BAUER Frédéric Fédération des Acteurs de la Solidarité Grand Est
BRONNER Claude URPS Médecins libéraux	VIRTE Michel URPS Médecins libéraux	BREIDT Damien URPS Médecins libéraux

❖ Représentants de la Commission Spécialisée de l'Organisation des Soins

Titulaires	Suppléants	
MARMONT Thibault CREAI Grand Est	PAILLE François ANPAA Grand Est	L'HOTE Sandra CSAPA La Croisée
LOUBIER Danielle UNAFAM Grand-Est	En attente de désignation	FONTAINE Daniel Familles Rurales Grand Est

Article 2 :

Le Président de la commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux est Monsieur Christian MINET.

Le vice-président est Monsieur Benoit VORMS.

Article 3 :

L'arrêté ARS n° 2025-0903 du 31 mars 2025 relatif à la composition de la commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie Grand Est, est abrogé.

Article 4 :

Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet, soit d'un recours gracieux devant l'autorité compétente, soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent.

La juridiction peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal Administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Article 5 :

La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est est chargée, en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Grand Est.